

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT

Les métiers de l'administration territoriale

PROMOTION 2021

Ce diplôme est né d'une volonté de rapprocher la fonction publique territoriale de l'enseignement supérieur à travers un partenariat dont le contenu de la formation répond aux attentes des collectivités tarnaises.

Il a pour objectif premier de **former des agents spécialisés dans la gestion et l'administration des collectivités territoriales** pour répondre aux besoins de recrutement sur les métiers en tension et ainsi contribuer au bon fonctionnement des services publics dans le département.

Il s'inscrit dans une logique de mutualisation des moyens à l'échelon local afin d'optimiser les ressources humaines de la fonction publique territoriale.

Cette formation, qui propose également à titre optionnel une préparation aux concours administratifs, s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux contractuels en exercice, aux personnes en recherche de reconversion professionnelle, aux agents publics en recherche de mobilité et aux étudiants intéressés par les métiers de la fonction publique territoriale.



Les objectifs

Cette formation permet d'acquérir des savoirs théoriques dans les domaines concernant les collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, EHPAD, etc.), complétés par une période de stage pratique.

Elle forme des employés administratifs de la fonction publique territoriale et prépare aux épreuves des concours administratifs.

A l'issue de la formation, les candidats doivent être en mesure de :

- accueillir du public, conseiller les élus, animer des réunions ;
- monter et préparer des dossiers de mandatement, de dépenses et recettes ;
- préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal ;
- assurer les principales missions dévolues aux secrétaires de mairie...

Insertion et évolution professionnelle

Les diplômés pourront candidater aux emplois administratifs de catégorie B et C : secrétaire de mairie, assistant RH, comptable...

Lieu et date de la formation

La formation continue se déroulera au cours du 1^{er} trimestre 2021 à :

Institut National Universitaire Jean-François Champollion
Place Verdun • 81000 ALBI

Candidature

Les candidats doivent adresser, entre **le 12 novembre et le 14 décembre 2020**, une lettre de candidature avec curriculum-vitae actualisé et copie du dernier diplôme au Centre de gestion à l'adresse suivante : emploi@cdg81.fr. Après sélection, les candidats retenus seront invités à s'inscrire auprès de l'INU Champollion.





Conditions d'accès

Le diplôme d'établissement des métiers de l'administration territoriale s'adresse à un large public :

- aux étudiants diplômés au minimum d'un bac+2 désireux d'intégrer la fonction publique territoriale ou de préparer les concours ;
- aux demandeurs d'emploi et salariés du secteur privé en reconversion professionnelle (diplômés au minimum d'un bac+2) ;
- aux agents territoriaux en emploi qui souhaitent perfectionner leurs acquis professionnels dans le cadre d'une formation diplômante ou ceux qui souhaitent se présenter aux concours administratifs ;
- aux agents publics en recherche de mobilité dans le cadre d'un projet professionnel.

Droits d'inscription (à honorer par les candidats sélectionnés) :

Inscription individuelle : 150 €

Inscription pour les collectivités et personnes morales : 500 €

Contenu de la formation

Cette formation est dispensée par des universitaires, des avocats, des cadres territoriaux (DGS et DRH), etc.

- Le cadre général de l'action administrative territoriale | 18h
- Les moyens de l'action administrative territoriale | 30h
- Les principaux domaines de l'action administrative territoriale | 24h
- L'exercice professionnel | 18h
- Les outils numériques | 12h

TOTAL : 102h sur le 1^{er} trimestre 2021

- Stage pratique en collectivité territoriale ou en établissement public de 10 jours

En option :

- Préparation aux concours administratifs | 20h





Bilan session 2020

A l'issue de la 1^{ère} session de formation, 22 participants ont obtenu le diplôme et valident ainsi leur investissement dans ce cursus à vocation professionnelle.

Les retours positifs des employeurs publics locaux comme les contrats déjà signés par les nouveaux diplômés, confortent le Centre de gestion dans sa décision de renouveler le partenariat avec l'INU Champollion pour une 2^{ème} session.



Qu'est-ce qu'un Centre de gestion de la fonction publique territoriale ?

Les Centres de gestion sont des établissements publics locaux à caractère administratif gérés par les employeurs territoriaux (maires, présidents d'établissements publics, etc.). Ils ont pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des ressources humaines des collectivités affiliées. Ils apportent ainsi aux collectivités affiliées leur assistance et leur expertise en gestion des ressources humaines (via un large panel de prestations) et au grand public une aide pour le recrutement dans les collectivités et établissements publics (via notamment l'organisation des concours). **C'est dans ce cadre que le CDG81 porte ce projet de diplôme d'établissement.**

Ainsi, le CDG81, avec son expertise, son expérience et sa proximité accompagne depuis plus de 30 ans les collectivités tarnaises dans la gestion de leurs ressources humaines.

Contacts

Centre de gestion de la F.P.T. du Tarn

Service emploi

188 rue de Jarlard 81000 Albi

05 63 60 16 50 • emploi@cdg81.fr

Institut National Universitaire Champollion

Service des admissions

Place Verdun 81000 Albi

05 63 48 64 00 • formation-continue@univ-jfc.fr

